

**AVIS PUBLIC
ENTRÉE EN VIGUEUR**

RÈGLEMENTS NUMÉROS 693, 694 ET 695

La soussignée donne avis public qu'à la séance ordinaire tenue le **15 mai 2023**, le Conseil municipal a adopté les règlements suivants :

- **RÈGLEMENT NUMÉRO 693** modifiant le *Règlement numéro 262 décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaires*;
- **RÈGLEMENT NUMÉRO 694** abrogeant les Règlements numéros 87 et 513 et modifiant le *Règlement numéro 263 concernant la délégation de pouvoir autoriser des dépenses et passer des contrats*;
- **RÈGLEMENT NUMÉRO 695** modifiant le *Règlement numéro 562 sur la gestion contractuelle*.

Ces règlements entrent en vigueur le jour de leur publication. Toute personne intéressée peut les consulter au greffe de l'hôtel de ville, situé au 700, avenue de l'Hôtel-de-Ville.

Fait à Saint-Hyacinthe, ce 17 mai 2023.



Crystel Poirier, LL.L, OMA
Greffière